



PLAN LOCAL DE SANTÉ 2021-2027



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
------------------------	---

AXE 1 :

Une aggro aux côtés des professionnels de santé libéraux, actuels et à venir	4
---	---

AXE 2 :

Une aggro qui agit en faveur d'une meilleure santé pour ses habitants	7
--	---

AXE 3 :

Une aggro qui accompagne ses habitants dans la dématérialisation de l'accès aux droits et de la santé	12
--	----

AXE 4 :

Une aggro attentive aux déterminants environnementaux de la santé	15
--	----

INDEX

ALD.....	Affection Longue Durée
ASV.....	Atelier Santé Ville
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
CPTS.....	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
ESMPI....	Etablissement de Santé Mentale Portes de l'Isère
MSP.....	Maison de Santé Pluriprofessionnelle
PCAET ...	Plan Climat Air Energie Territorial
PDM.....	Plan De Mobilité
PLH.....	Plan Local de l'Habitat
QPV.....	Quartiers politique de la Ville

Crédits photos : Vienne Condrieu Agglomération / Xavier Pagès / AdobeStock / Freepik
Maquette : Catherine Ornon
Impression : Imprimerie Alpha Com (Peaugres)
Février 2024

PRÉAMBULE



Parce que l'accès à une offre de soin répondant à leurs besoins et leurs demandes est une préoccupation majeure des habitants du territoire, les élus de Vienne Condrieu Agglomération ont décidé d'élaborer un **Plan Local de Santé** en tenant compte des atouts et des faiblesses du territoire et des compétences de l'Agglo.

Ce Plan local de santé est le fruit d'un travail partenarial autour d'un comité de pilotage composé des acteurs de la santé : les services de l'État, les Départements de l'Isère et du Rhône, les 30 communes de l'Agglo, les CPAM et MSA, les associations de médecins (actuelles CPTS), Calydial, les centres hospitaliers de Vienne et Condrieu, l'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère et la Clinique Trénel.

Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur implication.

Afin d'élaborer ce plan, nous avons réalisé un diagnostic territorial de santé. Celui-ci repose sur une analyse documentaire, des données quantitatives, sur des entretiens approfondis réalisés auprès de professionnels de la santé et du social du territoire, et sur des réponses à des questionnaires qui ont été adressés aux professionnels de santé et aux habitants de l'Agglo. Les conclusions de ce diagnostic (disponible sur le site internet de l'Agglo⁽¹⁾) ont permis de mettre en évidence les spécificités de notre territoire et d'orienter notre réflexion sur la pertinence des actions à développer.

Sur cette base, des axes stratégiques ont été définis par le comité de pilotage et des ateliers collectifs ont été organisés avec les partenaires de la démarche, pour réfléchir ensemble aux actions qui pouvaient être proposées.

Le Plan Local de Santé de Vienne Condrieu Agglomération prévoit donc quatre axes de stratégies :

- **L'axe 1** : "Une Agglo aux côtés des professionnels de santé libéraux actuels et à venir"
- **L'axe 2** : "Une Agglo qui agit en faveur d'une meilleure santé pour ses habitants"
- **L'axe 3** : "Une Agglo qui accompagne ses habitants dans la dématérialisation de l'accès aux droits et de la santé"
- **L'axe 4** : "Une agglomération attentive aux déterminants environnementaux de la santé"

Il est important de préciser que, d'une part la réflexion fut concertée avec les partenaires et habitants du territoire, et que, d'autre part, le plan présenté ici regroupe uniquement les actions portées par Vienne Condrieu Agglomération. Elles ont été définies selon les compétences et possibilités d'intervention de l'Agglo. Elles restent en lien et toujours en complémentarité des actions portées par nos partenaires, chacun dans leurs spécialités.

Le Président de Vienne Condrieu Agglomération,
Thierry Kovacs.

(1) : Pour consulter ou télécharger les conclusions du diagnostic, scannez moi



AXE 1

UNE AGGLO AUX CÔTÉS
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX
ACTUELS ET À VENIR



REMONTÉES DU DIAGNOSTIC

- Les habitants font face à un **allongement des délais d'attente** pour obtenir un rendez-vous chez un professionnel de santé du territoire
- Les nouveaux arrivants sont, quant à eux, confrontés à des **difficultés pour trouver un médecin traitant**
- Les médecins généralistes sont **en nombre insuffisant et inégalement répartis** sur le territoire. On constate de vraies **carences en matière de spécialistes**, notamment chez les psychiatres, les dermatologues, les ophtalmologistes ou encore les gynécologues
- De récents **départs à la retraite** ont laissé un grand nombre d'habitants sans solution. Les plus fragiles (précaires, personnes âgées) sont les plus concernés
- Certaines **professions paramédicales** (notamment les orthophonistes et masseurs kinésithérapeutes) sont également **en nombre insuffisant**, ce qui conduit à des délais d'attente très longs
- Les habitants se rendent alors aux urgences ou dans les cliniques
- Incapacité pour les professionnels de consulter au domicile ou de prendre en charge les urgences

LEVIERS

- Diversité d'établissements et de services proposés à la population du territoire
- Innovations et attractivité
- Structuration en CPTS
- Existence et projet de MSP
- Usage des outils numériques
- Association de professionnels de santé
- Bonne communication entre les professionnels de santé, les établissements et les acteurs du territoire



Développement de l'exercice coordonné et regroupé et accès aux soins spécialisés et paramédicaux

OBJECTIFS

Développer des projets d'installation de professionnels de santé dans les zones communales où les besoins sont prioritaires.

Attirer les professionnels de santé dans les zones communales où les besoins sont prioritaires.

Valoriser la qualité de vie sur le territoire pour donner envie à de nouveaux médecins de s'installer.

CONTENUS DES ACTIONS

Création d'une instance de concertation intégrant les élus de Vienne Condrieu Agglomération et/ou municipaux, les CPTS, l'hôpital et la clinique, les CPAM, MSA, les Départements, etc.

Promotion de la création de MSP multisites ou pôle pluriprofessionnel composé d'antennes afin de desservir les petites communes où des départs à la retraite sans remplacement sont annoncés.

Offre de services pour l'installation de médecins en zone de besoins prioritaires

Accompagnement, par l'Agglo sur ses champs de compétences, proposé à tous professionnels de santé qui souhaitent s'installer dans une zone de l'agglomération relevée "en tension" sur sa spécialité, par l'instance de concertation.

Prospection active de professionnels de santé

Organisation de rencontres ou visites du territoire pour des étudiants, stagiaires, médecins recrutés dans le cadre du dispositif "Isère médecins" disponibles, afin de leur faire connaître les opportunités d'implantation, mais aussi de promouvoir le cadre de vie, les loisirs, l'offre culturelle, scolaire, de transport...



AXE 2

UNE AGGLO QUI AGIT EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE SANTÉ POUR SES HABITANTS



REMONTÉES DU DIAGNOSTIC

- **Un état de santé général ressenti** comme globalement bon, mais qui, sans surprise, **diminue avec l'âge ou selon le quartier** de résidence ou encore le type d'emploi
- **Des indicateurs épidémiologiques** qui s'inscrivent le plus généralement dans la moyenne régionale, voire meilleurs
- **Pas d'écarts en matière de mortalité**
- Pour les professionnels de santé, **les principales problématiques de santé du territoire** sont : le surpoids, l'obésité, le diabète, les pathologies cardiovasculaires et la santé mentale
- **Une prévalence et incidence supérieures pour le diabète**, avec un nombre d'hospitalisations pour diabète plus important : taux de 1 543 patients pour 100 000 habitants hospitalisés pour diabète (significativement supérieur au taux régional), ce qui représente 1 409 habitants sur le territoire. 4 629 habitants sont bénéficiaires d'une ALD pour diabète. Il s'agit de la seconde ALD la plus représentée derrière les ALD pour maladie cardiovasculaire qui concernent 4 854 habitants
- **Des chiffres en matière de psychiatrie à nuancer** : les indicateurs sont globalement positifs car ils indiquent un faible recours ou une plus faible morbidité. En réalité, l'offre est saturée et n'est pas en mesure de répondre à l'ensemble des besoins du territoire (délais d'attente trop longs, absence d'alternatives, professionnels en incapacité de proposer des solutions satisfaisantes)
- **Dépistage du cancer du sein** : 69,1% des femmes de 50 à 74 ans participent au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein ; 46 % des **femmes âgées de 20 à 60 ans n'ont pas eu de consultation chez un gynécologue** sur les 24 derniers mois. Dans certaines communes, ce chiffre dépasse même les 50 %
- **Soins dentaires** : 35 % des habitants de plus de 16 ans **n'ont pas eu de consultation chez un chirurgien-dentiste** sur les 24 derniers mois
- **Un recours plus important aux soins d'orthodontie** chez les jeunes de 5 à 19 ans
- **Concernant les personnes âgées, la problématique centrale identifiée est l'isolement**, qui peut prendre plusieurs formes car les mécanismes sont différents selon le lieu de vie sur l'Agglo. L'isolement des personnes âgées se superpose à la tension observée sur l'offre de soins ainsi qu'aux problématiques socio-économiques.
- **Des problématiques générales observées pour les enfants et adolescents**, sans que ces dernières soient spécifiques au territoire. L'obésité, la santé bucco-dentaire, les maladies sexuellement transmissibles ou encore les conduites addictives sont ainsi recensées.

LEVIERS

- Des indicateurs épidémiologiques globalement positifs
- Une bonne participation aux actions de prévention
- L'existence d'un ASV et d'un CLSM permettant de coordonner et de soutenir la dynamique à l'échelle de l'Agglo
- Diversité d'établissements et de services proposés à la population du territoire
- Association de professionnels de santé
- Bonne communication entre les professionnels de santé, les établissements et les acteurs du territoire

Il convient aussi de porter une attention particulière sur la santé mentale, plus précisément l'accompagnement des jeunes et la recherche de solutions, qu'elles soient de l'ordre médical ou social. Spécificité locale : l'existence d'un réseau d'acteurs important qui développe des actions de prévention et d'information, aussi bien en milieu scolaire qu'extra-scolaire.

ACTION 1

Politique de la Ville

OBJECTIF

Favoriser le développement d'actions de prévention santé dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) selon les besoins des habitants.

CONTENU DE L'ACTION

Programmation Contrat de Ville : subventions annuelles allouées à des associations ou collectivités.

Priorité aux actions : "Alimentation / Activités physiques / Lutte contre l'isolement des seniors / Santé mentale"

Programme de Réussite Éducative : prise en compte de la santé dans les accompagnements personnalisés mis en place pour les enfants présentant des signes de fragilité

ACTION 2

Commissions thématiques de l'Atelier Santé Ville

OBJECTIF

Développer le travail en réseau et l'échange d'informations entre les professionnels de santé et du social, les collectivités et institutions locales et les associations.

CONTENU DE L'ACTION

Organisation de réunions thématiques avec les acteurs locaux de la santé et du social.

Sujets traités choisis selon l'orientation du Plan local de Santé et des besoins des partenaires du réseau.

ACTION 3

Promotion de la santé (prévention diabète obésité, dépistages, vaccination, don du sang)

OBJECTIF

Favoriser l'accès des habitants du territoire aux informations de prévention pour améliorer leur santé.

CONTENU DE L'ACTION

Développement d'un **plan de communication pour relayer les campagnes nationales et locales** de prévention des maladies, dépistages, don du sang ou de plaquettes (site Internet de l'Agglo, pages Facebook Atelier Santé Ville, mailing partenaires, communes.)

ACTION 4

Activité physique et alimentation saine

OBJECTIFS

Sensibiliser les habitants à la prévention du diabète et de l'obésité pour réduire les risques de maladies graves

CONTENUS DES ACTIONS

Organisation d'évènements publics annuels. Mobilisation des partenaires et associations locales.

Promouvoir l'activité physique et l'alimentation saine comme levier de maintien de la population en bonne santé

Étude d'opportunité pour la création de **Maisons Sport Santé** (appel à projet national) qui proposerait une offre complète d'activités de prévention des maladies chroniques telles que le diabète et l'obésité (activités basées sur le sport santé, sur une activité physique adaptée, ou encore des ateliers diététiques pour tous les âges de la vie).

ACTION 5

Relais oxyjeunes (point accueil écoute jeunes pour les adolescents de 12 à 25 ans et leurs parents)

RELAIS OXYJEUNES



OBJECTIF

Ce lieu d'écoute confidentiel et gratuit porte une attention spécifique aux habitants des quartiers politique de la ville : accueillir, écouter, soutenir, informer, orienter les jeunes de 12-25 ans et leurs parents

CONTENU DE L'ACTION

Accueil et écoute du jeune et/ou des parents. Permanences à Vienne, Pont-Évêque et Chasse-sur-Rhône.

Organisation d'**ateliers de prévention auprès de groupes de jeunes** sur sollicitation d'établissements scolaires, associations, centres sociaux, etc... (thèmes abordés : éducation à la sexualité, bien être / mal être, harcèlement scolaire, compétences psychosociales (programme unplugg))



ACTION 6

Coordination/Animation du Conseil Local de Santé Mentale

OBJECTIFS

CONTENUS DES ACTIONS

Évaluer et accompagner les situations d'errance sur le territoire, en lien avec la souffrance sociale

Coordination et animation de la "**commission errance**", suivi et gestion de l'activité des maraudeurs

Améliorer la prise en charge psychique sur le territoire, en développant des compléments à l'offre psychiatrique

Organisation de **rencontres pluri professionnelles** (psychiatrie, sanitaire, social, médico-social, élus, etc.) et création d'un "guide ressources numériques" en santé mentale à destination des habitants de l'Agglo

Soutenir le parcours des adolescents

Sensibilisation des jeunes publics et formation des agents dans les établissements scolaires et centres sociaux

Renforcer la prévention des comportements à risque et des troubles addictifs

Reprise de la **coordination du groupe de travail "Addictions"** de l'Atelier Santé Ville et du suivi des actions développées par ce partenariat.

Favoriser l'accès et le maintien au logement social pour les personnes en souffrance psychique

Coordination d'un **groupe de travail logement**

Soutien aux acteurs des collectivités

Sensibilisation des élus et des agents d'établissements publics. Proposition de formations

ACTION 7

Amélioration des dessertes des pôles de santé / Mobilité pour l'accès aux soins

OBJECTIFS

Faciliter l'accès en transports en commun aux pôles de santé (clinique Trénel, hôpitaux de Vienne et Condrieu)

Développer la communication sur l'utilisation du réseau de transport pour l'accès aux soins

CONTENUS DES ACTIONS

Organisation des transports urbains et interurbains
(cf document **PDM**, action B3)

Campagne de communication auprès des médecins et des habitants sur l'utilisation du réseau de transport pour accéder aux soins

ACTION 8

Agir pour sa santé dès la petite enfance

OBJECTIF

Sensibiliser à la prévention de la santé dès la petite enfance

CONTENU DE L'ACTION

Organisation d'animations de sensibilisation dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant sur une thématique par an

ACTION 9

Aide au répit pour les aidants

OBJECTIF

Soutenir, accompagner les « aidants »

CONTENU DE L'ACTION

Étude d'opportunité pour la création d'une ressource d'information à l'aide au répit pour les aidants.



AXE 3

UNE AGGLO QUI ACCOMPAGNE SES HABITANTS DANS LA DÉMATÉRIALISATION DE L'ACCÈS AUX DROITS ET DE LA SANTÉ



REMONTÉES DU DIAGNOSTIC

- **Des habitants disposant pour la plupart de l'ensemble des outils nécessaires.** Les habitants isolés (ruralité, seniors, précarité) restent exclus de ces outils alors même qu'ils deviennent inévitables.
- Des habitants aujourd'hui familiers de la prise de rendez-vous en ligne pour un praticien de santé. **Les démarches d'accès aux droits restent toutefois plus complexes.** L'accompagnement personnalisé à l'accès aux droits et à la santé peut parfois être limité en raison de moyens humains pas toujours suffisants, notamment sur les communes rurales.
- **Le développement exponentiel de la télé-consultation ne fait pas l'unanimité** chez les habitants, certains ont ainsi pu constater les limites de leur connexion internet. On constate des positions variées vis-à-vis du DMP (Dossier Médical Partagé) : certains n'ont pas réussi à le mettre en place, d'autres n'en voient pas l'utilité notamment ceux dont le médecin ne l'utilise pas. Des interrogations autour de la confidentialité des données.
- **Chez les professionnels de santé** qui ont répondu au questionnaire, 81 % utilisent les outils numériques dans le cadre de leur prise en charge. Les chirurgiens-dentistes (40 %) et psychomotriciens (50 %) sont toutefois ceux qui mobilisent le moins parmi les répondants. Il ne semble pas s'observer d'écart significatif dans l'usage selon l'âge des professionnels de santé. Près de 30 % des patients ont fait part à leurs praticiens de difficultés dans le recours aux outils numériques.
- **Un déploiement de la fibre très inégal** sur le territoire. Des communes sans aucune infrastructure à ce jour (St-Cyr-sur-le-Rhône, St-Sorlin-de-Vienne, Longes, ...). Un déploiement à ses débuts - moins de 50 % (Eyzin-Pinet, Jardin, Estrablin, ...). Un déploiement avancé - entre 50 et 80 % (Vienne, Condrieu...).
- **Une couverture mobile (4G) sur l'ensemble du territoire.** Une qualité globalement bonne même si certaines communes d'une qualité inférieure (débit moindre, appel qui ne passe pas toujours).

LEVIERS

- Mise en avant de la place du numérique en santé
- Appropriation de nouveaux usages aussi bien par les patients que par les professionnels de santé
- Quelque soit leur âge, les professionnels de santé ont adopté, à des degrés divers, les outils du numérique en santé
- Dynamisme régional dans le développement de solutions à destination des professionnels de santé
- La majorité des habitants disposent de l'ensemble des équipements nécessaires à l'utilisation des nouveaux outils et services
- Le territoire dispose de plus en plus d'espaces équipés pouvant également proposer un accompagnement dans les démarches

AXE 3

UNE AGGLO QUI ACCOMPAGNE SES HABITANTS DANS LA DÉMATÉRIALISATION DE L'ACCÈS AUX DROITS ET DE LA SANTÉ

ACTION 1

Suivi du développement de la fibre sur le territoire

OBJECTIF

Favoriser le déploiement la fibre sur le territoire

CONTENU DE L'ACTION

Soutien administratif : Permission de voirie, déclaration de travaux, coordination avec les ABF, coordination avec les deux départements, l'État, etc...

ACTION 2

Mise à disposition d'outils informatiques

OBJECTIF

Faciliter l'accès aux outils numériques

CONTENU DE L'ACTION

Mise à disposition d'ordinateurs à la Maison de Service Publics située à Condrieu

ACTION 3

Appel à projets contrat de ville

OBJECTIF

Favoriser l'accès à l'outil numérique et à son utilisation pour des démarches administratives d'accès aux droits et aux soins dans les QPV.

CONTENU DE L'ACTION

Subventions annuelles allouées à des associations ou collectivités, pour des actions favorisant l'accès à l'outil numérique et à son utilisation pour les populations précaires, fragiles ou non formées.

ACTION 4

Accès au numérique santé pour tous

OBJECTIF

Favoriser l'accès à l'outil numérique et à son utilisation pour des démarches administratives d'accès aux droits et aux soins dans les communes rurales (ou hors QPV).

CONTENU DE L'ACTION

Informations aux communes sur les appels à projets disponibles.
Aide à la réponse collective

AXE 4

UNE AGGLO ATTENTIVE AUX DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA SANTÉ



REMONTÉES DU DIAGNOSTIC

- Les professionnels notent des **allergies plus fréquentes et importantes** depuis 3 ou 4 ans
- Le lien entre problématiques pulmonaires et environnement n'est pas objectivé dans un contexte où les facteurs de risque principaux restent les comportements à risque (tabac en tête)
- **Le bruit** : le territoire, en certains endroits, fait face à un cumul de nuisances. Ce bruit multiforme est le produit d'un trafic automobile important et en progression, d'incivilités urbaines, de voie ferrée qui se transforme en transport de fret la nuit. Si de grosses rénovations sont déjà engagées, cela reste très coûteux et compliqué à certains endroits
- **Le mal-logement** est une problématique pointée par de nombreux professionnels de santé, avec, chez les plus précaires, le constat, dans certains cas, de logements insalubres dans le parc privé
- **La santé environnementale est un sujet de préoccupation des habitants.** Les dimensions sont multiples :
 - . les véhicules, sources de bruit et de pollution de l'air, surtout en centre-ville,
 - . une circulation de plus en plus importante
 - . un environnement industriel "lourd et polluant"
 - . la prolifération de l'ambroisie
 - . l'utilisation de pesticides dans l'activité agricole

Pour les habitants, la santé environnementale ne doit pas être déconnectée du cadre vie, ils souhaitent voir plus de verdure dans les villes et accéder plus facilement à la nature.

LEVIERS

- Une nature à proximité
- Des activités extérieures déjà identifiées (circuits de randonnée, centre d'observation de la nature, ...)
- Les préoccupations des habitants les rendent attentifs à ces sujets et ils souhaitent agir sur ces thématiques
- Des attentes en matière d'information, d'action ou de contribution, une politique locale d'environnement favorable à la santé
- De nombreux acteurs investis sur cette thématique
- Une démarche de convergence des politiques déjà en route



ACTION 1

Remettre sur le marché 50 logements vacants et traiter l'habitat dégradé (parc privé)

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air
Réduire les nuisances sonores

CONTENU DE L'ACTION

Contribuer significativement à la **remise sur le marché de logements vacants et dégradés** par l'apport d'ingénierie et de financements sur des opérations complexes et déficitaires sur tout le territoire.
Lutter contre la dépréciation du parc et la précarité énergétique en mobilisant les outils incitatifs et coercitifs pour remettre les logements sur le marché en les sortant de la spirale de dévalorisation.
Produire une offre de logements économes en foncier et aider à la construction de logements sociaux .
(cf documents **PCAET**, action A2 et **PLH** § 1.1.1).

ACTION 2

Assurer une veille et un accompagnement des copropriétés fragiles (parc privé)

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air
Réduire les nuisances sonores
S'adapter au changement climatique
Sensibiliser les habitants

CONTENU DE L'ACTION

Éviter la déqualification des ensembles immobiliers en copropriétés, consécutifs à un manque d'efforts de travaux de rénovation.
Faciliter la réalisation de travaux de rénovation au sein des copropriétés.
Accompagner les copropriétés par la mise en place d'actions de veille et de prévention, afin d'éviter leur fragilisation (identification des copropriétés concernées, aides à la structuration et la gestion, etc.)
(cf documents **PCAET**, action A3 et **PLH** § 1.1.2).

ACTION 3

Lutter contre le mal logement par la réhabilitation du parc privé occupé

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air
Réduire les nuisances sonores
S'adapter au changement climatique

CONTENU DE L'ACTION

Améliorer les conditions de logement, des habitants en situation de précarité énergétique ou d'indécence.
Résorber l'habitat indigne sur l'agglomération
(Cf document **PLH** § 1.3.1)

ACTION 4

Accélérer le remplacement des systèmes de chauffage au bois polluants et peu performants

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air
Sensibiliser les habitants

CONTENU DE L'ACTION

Réduire les émissions de polluants atmosphériques (PM10, PM2.5 et COVNM) issus de la combustion de biomasse
Améliorer le rendement énergétique du chauffage au bois grâce aux bonnes pratiques
Inciter les particuliers à **remplacer leurs anciens appareils de chauffage au bois bûche** non performants
(Cf document **PCAET**, Action A6).

ACTION 5

Poursuivre les efforts de réhabilitation et de renouvellement du parc social

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air
Réduire les nuisances sonores
S'adapter au changement climatique

CONTENU DE L'ACTION

Renforcer la sobriété énergétique du parc social et limiter les charges pour les locataires.
Maintenir l'attractivité du parc social sur tout le territoire en finançant les travaux et en garantissant les emprunts.
(cf documents **PCAET**, action A8 et **PLH** § 1.2.1).

ACTION 6

Protéger les établissements recevant du public sensible exposés aux nuisances

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air
Réduire les nuisances sonores

CONTENU DE L'ACTION

Maintenir les conditions d'un cadre de vie sain sur les secteurs les plus impactés par les nuisances.
Réduire les nuisances "mobilité" autour des établissements recevant un public sensible qui ne pourraient pas être déménagés (ou en attendant qu'ils le soient).
(cf documents **PCAET**, action B19 et **PDM**, action A2)

ACTION 7

Poursuivre le verdissement des flottes de véhicules des services publics

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air

CONTENU DE L'ACTION

Poursuivre la conversion des véhicules gazole ou essence des services de l'agglomération vers des véhicules propres.
Inciter les prestataires de l'agglomération à convertir leur véhicule.
(cf document **PCAET**, action D2)



ACTION 8

Informier et conseiller la population sur la qualité de l'air et les alertes pollution

OBJECTIF

Améliorer la qualité de l'air
Sensibiliser les habitants

CONTENU DE L'ACTION

Informier la population en cas d'alertes pollution et communiquer les mesures à mettre en œuvre.
Sensibiliser la population à l'enjeu santé de la qualité de l'air en dehors des épisodes de pollution
(cf document **PCAET**, action F14).

ACTION 9

Développer des stations aux énergies alternatives

OBJECTIF

Améliorer la qualité de l'air

CONTENU DE L'ACTION

Permettre l'accès à une ou des énergies alternatives sur le territoire.

Disposer d'un réseau de stations suffisant pour répondre aux besoins.

Viser une autonomie territoriale en matière de mobilité, en anticipant les rapides changements en matière de motorisation. (cf document **PCAET**, action B7).

ACTION 10

Accroître et optimiser l'offre de transports en commun

OBJECTIF

Améliorer la qualité de l'air

CONTENU DE L'ACTION

Accroître la part modale des transports en commun (urbain et inter-urbain) grâce à un réseau performant, s'adaptant à la demande à court, moyen et long terme.

(cf documents **PCAET**, action B11 et **PDM**, action B3)

ACTION 11

Travailler sur la réduction des vitesses sur les grands axes circulés

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air

Réduire les nuisances sonores

CONTENU DE L'ACTION

Diminuer l'exposition aux polluants atmosphériques et au bruit tout en améliorant les conditions de circulation

(cf documents **PCAET** B18 et **PDM** A1)

ACTION 12

Accentuer le recours au covoiturage et la promotion du dispositif

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air

Sensibiliser les habitants

CONTENU DE L'ACTION

Mise en place d'un dispositif de promotion de la pratique du covoiturage à destination des actifs habitant et/ou travaillant sur le territoire

(cf documents **PCAET**, action B24 et **PDM**, action B11).



ACTION 13**Inciter et soutenir la réalisation de plans de mobilité employeurs****OBJECTIFS**

Améliorer la qualité de l'air

CONTENU DE L'ACTION

Provoquer des changements de comportements en matière de mobilité quotidienne dans les déplacements domicile-travail, avec l'appui des employeurs

(cf documents **PCAET**, action D14 et **PDM**, action D3)

ACTION 14**Inciter et soutenir la réalisation de plans de mobilité scolaires****OBJECTIFS**

Améliorer la qualité de l'air

Favoriser l'activité physique et les mobilités actives

CONTENU DE L'ACTION

Provoquer des changements de comportements en matière de mobilité quotidienne dans les déplacements domicile-école et domicile-travail dans les établissements scolaires.

(cf documents **PCAET**, action F11 et **PDM**, action D4)

ACTION 15**Sensibiliser les habitants, faire connaître et tester les modes alternatifs à l'autosolisme****OBJECTIFS**

Améliorer la qualité de l'air

Favoriser l'activité physique et les mobilités actives

CONTENU DE L'ACTION

Provoquer des changements de comportements en matière de mobilité quotidienne par la sensibilisation et l'essai de modes alternatifs plus vertueux.

(cf documents **PCAET**, action F10 et **PDM**, action D2)

ACTION 16**Adapter les profils de voiries et les espaces publics dans les centralités pour assurer un partage privilégiant les modes actifs****OBJECTIFS**

Favoriser l'activité physique et les mobilités actives

CONTENU DE L'ACTION

Repositionner la circulation des modes actifs au cœur des centralités en assurant leur confort et leur sécurité, garantir l'apaisement des circulations.

Mettre en cohérence les futurs aménagements de voirie, le partage de l'espace entre les modes de déplacements ainsi que la limitation de la vitesse, en définissant un cadre de référence pour les différents acteurs.

Former les acteurs locaux dans le réaménagement du réseau viaire.

(cf documents **PCAET**, action B1 et **PDM**, action B2)

ACTION 17

Réaliser un schéma directeur cyclable et initier sa mise en oeuvre

OBJECTIFS

Favoriser l'activité physique et les mobilités actives

CONTENU DE L'ACTION

Mettre en place les conditions favorables à la pratique cyclable, accompagner et inciter à la pratique.

Assurer une cohérence entre toutes les politiques cyclables des différents acteurs et des actions déjà lancées sur le territoire.

(cf documents **PCAET**, action B3 et **PDM**, action B9)



ACTION 18

Accompagner la transition de l'agriculture vers plus de valeur ajoutée et de qualité : agriculture biologique, agriculture raisonnée, certification Haute Valeur Environnementale, agri éthique, appellation, transformation à la ferme

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air

Promouvoir les bonnes habitudes alimentaires

CONTENU DE L'ACTION

Réduire les impacts des activités agricoles sur l'environnement.

(cf documents **PCAET**, action C5 et **STRATÉGIE AGRICOLE**)

ACTION 19

Sensibiliser les habitants, accompagner les acteurs de la lutte contre l'ambroisie et mener des actions de gestion pour diminuer l'impact des pollens d'ambroisie sur la population

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air

Sensibiliser les habitants

CONTENU DE L'ACTION

Arracher faucher l'ambroisie et végétaliser sur le domaine public.

Sensibiliser le public (animation d'un réseau de référents communaux, communication, partenariat avec la chambre d'agriculture pour sensibiliser et conseiller les agriculteurs pour le traitement de l'ambroisie).

(cf document **PLAN DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE**)

ACTION 20

Rappeler l'interdiction de brûlage des végétaux et proposer des solutions alternatives (compostage, paillage broyage...)

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'air
Sensibiliser les habitants

CONTENU DE L'ACTION

Limiter le brûlage à l'air libre des déchets végétaux pour préserver la qualité de l'air.

Réduire les transports d'évacuation et traitement des déchets végétaux.

Valoriser au plus près la matière pour nourrir les sols et éviter l'apport d'autres entrants (substitution à engrais, paillage, amendement organique).

(cf documents **PCAET**, action C1 et **STRATÉGIE AGRICOLE**)

ACTION 21

Végétaliser et désimperméabiliser progressivement l'espace public lors des aménagements

OBJECTIFS

S'adapter au changement climatique
Végétaliser les espaces urbains



CONTENU DE L'ACTION

Pour le patrimoine communautaire, désimperméabiliser les sols, pour assurer une gestion de l'eau pluviale (EP) à la parcelle, et ne pas rejeter dans les réseaux qui nécessite un traitement. Récupérer l'eau pluviale et assurer sa gestion in situ, stockage, infiltration voire arrosage des espaces végétalisés (en substitution de l'eau potable).

Végétaliser les espaces publics pour créer des îlots de fraîcheur. Interdire progressivement les jardinières et les suspensions sur l'espace public, choix des espèces rustiques et adaptables. Choisir des matériaux, couleurs qui réduisent l'albedo.

Désimperméabiliser systématiquement tous les nouveaux parcs de stationnement des véhicules publics.

(cf documents **PCAET**, action G1)

ACTION 22

Créer des espaces publics accessibles garantissant un confort d'usage

OBJECTIFS

S'adapter au changement climatique

CONTENU DE L'ACTION

Tendre vers une meilleure prise en compte, dans les projets d'espaces publics, des enjeux des mobilités actives et du confort pour les usagers.

Améliorer les conditions de déplacements des modes actifs et rendre ces modes plus attractifs et plus sûrs.

Réduire les pollutions et nuisances et rendre les cœurs de ville plus agréables et attractifs en améliorant le cadre de vie.

(cf documents **PCAET**, action G2 et **PDM**, action C7)

ACTION 23

Travailler en lien avec les écoles, les cantines pour réduire l'empreinte carbone et le gaspillage alimentaire

OBJECTIFS

Promouvoir les bonnes habitudes alimentaires
Améliorer la qualité de l'air

CONTENU DE L'ACTION

Promouvoir une culture commune en matière d'alimentation et de lutte contre le gaspillage au sein des écoles de l'Agglo.
Positionner les cantines municipales comme lieu d'exemplarité en la matière.
(cf documents **PCAET**, action F12 et **STRATÉGIE AGRICOLE**)

ACTION 24

Promouvoir l'eau potable "du robinet"

OBJECTIFS

Promouvoir les bonnes habitudes alimentaires
Sensibiliser les habitants

CONTENU DE L'ACTION

Promouvoir la consommation de l'eau du robinet afin de valoriser la ressource en eau locale, de rassurer les habitants sur la qualité de l'eau du robinet et de réduire les déchets de bouteilles plastiques liés à l'achat d'eaux conditionnées.
(cf document **PCAET**, action F4)



ACTION 25

Etudier le développement et la promotion des jardins partagés

OBJECTIFS

Promouvoir les bonnes habitudes alimentaires

CONTENU DE L'ACTION

Favoriser la proximité entre lieu de production et de consommation en éduquant les habitants à une alimentation saine.
(cf document **PCAET**, action F13)

ACTION 26

Assurer un programme d'animations et de sensibilisation annuel grand public sur l'énergie, la qualité de l'air, l'eau, l'ambrosie, le moustique tigre

OBJECTIFS

Sensibiliser les habitants

CONTENU DE L'ACTION

Programme d'animations et de sensibilisation annuel grand public.



Vienne
Condrieu
Agglomération

Espace Saint-Germain
30, avenue du Général-Leclerc
38200 Vienne

Direction Cohésion Sociale
04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28